

## CIRCULAIRE D'INFORMATION\*

- Nationales 1, 2 et 3 -

- saison 2015 / 2016 -

Vous trouverez, ci-joint, la nouvelle procédure pour la gestion des feuilles de rencontre de la première phase du championnat national par équipes saison 2015/2016.

- 1°) La CSF envoie à chaque club évoluant en nationale 4 feuilles de rencontre.
  - 2°) l'équipe qui reçoit met à la disposition du JA une feuille avant la rencontre.
  - 3°) le Juge-arbitre remplit la feuille de manière manuscrite ou bien il utilise GIRPE.
  - 4°) lors de la rencontre, le juge-arbitre note tous les incidents (cartons, réserves, réclamations, absence d'arbitre...) sur la feuille ou dans GIRPE.
  - 5°) A l'issue de la rencontre après la signature des deux capitaines et du juge-arbitre, la répartition des feuillets de la feuille de rencontre s'effectue ainsi :
    - 1<sup>er</sup> feuillet à l'équipe qui reçoit conservé obligatoirement durant toute la phase
    - Un feuillet à l'équipe adverse
    - Un feuillet au juge-arbitre
- Le 1<sup>er</sup> feuillet de la feuille de rencontre est envoyé à la CSF uniquement dans les cas suivants par l'équipe qui reçoit :
- si la rencontre se termine sur un score de parité.
  - Si incidents notés par le juge-arbitre
  - À la demande de la CSF
- 6°) Le résultat de la rencontre doit être saisi par l'équipe qui reçoit au plus tard le samedi à 21 heures
  - 7°) Les résultats de l'ensemble des parties jouées (même la 13<sup>ème</sup> partie si score de 9 / 4) doivent être saisis sous SPID, par le club recevant, au plus tard le lundi qui suit la rencontre (voir circulaire jointe).
  - 8°) Le juge-arbitre envoie dans tous les cas son rapport à la CSF
  - 9°) le 1<sup>er</sup> feuillet de la feuille de rencontre est envoyé à la CSF par l'équipe présente en cas d'absence d'une des deux équipes ou par celle pouvant bénéficier d'un forfait.

Paris 13<sup>e</sup>, le 24 avril 2015